

La prise en charge et la prévention de la douleur

1 jour soit 7 heures / 9h30-17h30

CONTEXTE

Depuis la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, « toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, prise en compte et traitée ». En 2011, le bilan du 3^e plan de lutte contre la douleur soulignait la nécessité de poursuivre les efforts entrepris depuis plusieurs années pour améliorer la prévention et la prise en charge de l'ensemble des douleurs supportées par les personnes soignées, en établissement comme lors de leur retour à domicile après une hospitalisation, c'est-à-dire tout au long du parcours de soin du patient. Les exigences en matière de prise en charge de la douleur sont évaluées dans le cadre de la certification. En 2017, un livre blanc sur la douleur a permis de faire une synthèse des avancées et des difficultés qui demeurent dans tous les domaines concernés par cette thématique. Des découvertes récentes laissent penser que des évolutions sont envisageables tant concernant les modalités de diagnostic que de traitement des patients douloureux. Pour de multiples raisons, la formation des professionnels de santé dans ce domaine reste une priorité afin de mieux soulager l'ensemble des patients, dans toutes les situations. Une actualisation des connaissances et une analyse des pratiques sont des éléments indispensables dans ce domaine des soins.

OBJECTIFS

- Maintenir et/ou améliorer la qualité de prévention et de prise en charge des patients atteints de douleurs aiguës

PUBLICS CONCERNES

- Personnel de soins médicaux et paramédicaux des établissements de soins.

PRE-REQUIS

- Participer à la prise en charge et à l'accompagnement des usagers

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation - cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

CONTENU

- Actualisation des connaissances sur les aspects législatifs et réglementaires relatifs à la prévention et à la prise en charge de la douleur
- Définitions des différents types de douleur, différenciation des signes de douleur, anxiété, souffrance, stress
- Physiologie de la douleur : douleur aiguë par excès de nociception, douleur neuropathique,
- Spécificités de la douleur chronique
- Facteurs favorisant la douleur physique, liens avec l'anxiété, le stress, le sommeil,
- Identification des situations douloureuses rencontrées dans le champ d'exercice des participants,
- Rappels concernant la démarche d'évaluation de la douleur à partir d'une analyse de situation rencontrée par les participants, identification des difficultés éventuelles
- Actualisation des connaissances relatives aux traitements antalgiques médicamenteux
- Utilisation des traitements non médicamenteux, adaptation de leur utilisation en fonction du contexte du patient
- Spécificité des questions posées par les douleurs provoquées par les soins
- Analyse des pratiques, évaluation de la qualité de la prise en charge, réajustements si nécessaire
- Présentation des ressources existantes : Sociétés savantes, CNRD, sites Internet, bibliographie et filmographie, etc.

COÛT PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1^{er} participant à la journée de formation (385€ à partir du 2^{ème} participant)